

Opinion : environnement : cet ozone qui protège et qui gêne

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **18 (1988)**

Heft 1

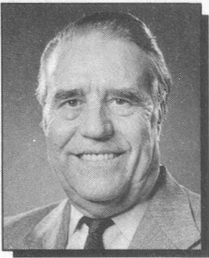
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Environnement: cet ozone qui protège et qui gêne

C'est dans un monde industrialisé où l'on parle de plus en plus de problèmes d'environnement qu'ont circulé deux nouvelles, en automne dernier. Selon la première, la couche d'ozone qui entoure l'atmosphère terrestre et nous protège des rayons du soleil accuse un trou énorme au-dessus de l'Antarctique; selon la seconde, l'ozone, dans nos régions, exerce une influence néfaste sur l'homme, les forêts et l'agriculture. Voilà donc ce même ozone qui, d'un côté, empêche l'humanité de subir la radiation cancérigène de certains rayons du soleil et équilibre les climats du Pacifique Sud comme de l'Atlantique Sud. Et qui, au surplus, d'un autre côté, peut faire diminuer les récoltes jusqu'à 9% quand il est trop concentré. Ici il y en a trop, là-bas pas assez. L'un de ces phénomènes n'est pas forcément la conséquence de l'autre. Il est intéressant de parler à grands traits de ce double aspect de l'ozone, un produit naturel de la photosynthèse des plantes.

Une zone protectrice

Bien sûr que l'Antarctique, c'est loin de nous. Le pôle Sud est plus proche de l'Australie et de l'Amérique latine que de nos régions. Toutefois, l'immense trou que les savants ont découvert en 1979 a doublé depuis 1985. Au-

dessus de l'Antarctique, il atteint une surface comparable à celle des Etats-Unis. La découverte est de taille, même si les scientifiques écartent, au moins dans l'immédiat, l'apparition de trous semblables dans l'ozone d'autres régions du monde. La diminution considérable de ce gaz bleu, d'odeur forte, qui a un puissant pouvoir oxydant, pourrait bien faciliter le réchauffement des glaces du pôle Sud et provoquer leur fonte avec, comme conséquence, une montée du niveau des océans. C'est dire la dimension que prendrait éventuellement la menace si elle se concrétisait.

Il n'est pas dans notre propos de déterminer les causes précises de l'agrandissement du trou dans les hautes couches de l'atmosphère au-dessus de l'Antarctique. Remarquons simplement que certains experts se demandent notamment si la pollution de l'air par les avions n'y est pas pour quelque chose. Pour la seule Suisse, il y a chaque jour 900 avions qui la survolent et même 1100 aux époques des fêtes ou des vacances, sans compter les petits avions de tourisme et l'aviation militaire. On imagine aisément l'importance du nombre des engins volants de tous genres circulant autour de la planète. Tout cela déverse dans l'atmosphère des quantités énormes de gaz d'échappement. On est malgré tout mal renseigné

sur les causes précises de l'agrandissement du trou au-dessus de l'Antarctique.

Prolifération dangereuse au sol

L'ozone prend naissance dans la plupart des oxydations lentes, notamment celle des matières organiques à la surface de la terre. Son augmentation à basse altitude provient, disent les scientifiques, d'une dissociation photochimique des polluants industriels. Des recherches ont démontré qu'en plus des céréales, des plantes telles que les pommes de terre, les tomates, les épinards ou le tabac sont également sensibles à l'ozone. Les conséquences financières d'un tel état de chose se montent, au niveau suisse, à près d'un demi-milliard de francs par année.

Deux leçons à tirer

Deux leçons à tirer de ces constatations: d'une part il faut prendre des mesures de protection de l'environnement nécessaires pour ne pas perturber la couche d'ozone dans les régions de l'atmosphère où elle diminue gravement, et lutter contre son augmentation sur terre; d'autre part, il est important de pousser les recherches sur ce gaz.

L'accord mis sur pied par 40 Etats à Montréal en au-

tomne 87 et les décisions récentes des représentants de tous les pays d'Europe - CEE et zone libre-échange - sont un premier pas dans la direction de la protection de l'environnement. Il faudrait faire encore plus en diminuant de 50% la production et l'utilisation des éléments chimiques nocifs d'ici à la fin du siècle. Toutefois les savants estiment que ces mesures seront à peine suffisantes. Force sera de recourir à des dispositions légales plus sévères. En ce qui concerne l'ozone à basse altitude, des recherches systématiques commencent un peu partout, en Suisse notamment.

Problème d'importance

Esquissé ici, le problème n'est qu'un aspect de l'immense domaine de la protection de l'environnement en général. Il fait aussi comprendre pourquoi les êtres humains se préoccupent des menaces que peut faire naître, sans guerres, sans bombes et sans tueries, la civilisation technologique de haut niveau dans laquelle nous vivons. Peut-être faudrait-il accepter certaines atteintes à la liberté. On devra probablement en passer par là non pas dans la dimension exigée par les écologistes de service, mais dans la mesure où il s'agit de notre avenir à tous.

J.H.